



AVIS DE MOTION

Sujet :	Soutien à la Fête annuelle des bénévoles
Date de l'avis de Motion : Notice of Motion Date :	7 juin 2023
Date de la réunion: Meeting Date :	13 juin 2023
Proposé par: Proposed by:	Geneviève Lajoie
Appuyé par: Seconded by:	Francyn Leblanc

Je, Geneviève Lajoie, membre du Conseil, propose que ce qui suit soit considéré lors de la réunion ordinaire du Conseil du 13 juin 2023.

ATTENDU QUE le bénévolat joue un rôle vital dans la promotion de l'esprit communautaire, le renforcement de la cohésion sociale et la création d'un environnement favorable au bien-être de notre municipalité ;

ATTENDU QU'une communauté active et engagée contribue à la croissance et au succès des entreprises locales, favorisant le développement économique et créant une économie locale prospère ;

ATTENDU QUE la Mairesse, Geneviève Lajoie, a pour mandat d'initier une initiative axée sur la communauté, visant à rassembler les gens, encourager la participation et favoriser la collaboration pour le développement d'une communauté florissante et enrichie, avec un gouvernement municipal bienveillant et solidaire ;

ATTENDU QU'une Fête annuelle des bénévoles a été proposée afin de célébrer les contributions inestimables des bénévoles, de reconnaître leurs efforts et de promouvoir le bénévolat au sein de notre municipalité ;

ATTENDU QUE l'honorable député, Francis Drouin, a généreusement accepté l'invitation à assister à l'événement et à remettre des certificats en reconnaissance des efforts exceptionnels des bénévoles ;



ATTENDU QUE le député provincial municipal, Stéphane Sarrazin, a été contacté et invité à participer à la Fête annuelle des bénévoles ;

ATTENDU QUE le financement de bien-être communautaire de la mairesse, fourni par les CUPR (Contés Unis de Prescott et Russell), sera utilisé pour financer la Fête annuelle des bénévoles ;

ATTENDU QUE, afin de garantir une planification et une exécution efficaces de l'événement, un comité ad hoc sera créé, regroupant des membres dévoués de la communauté ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU que le Conseil de la Municipalité de Casselman soutient pleinement les efforts déployés pour établir la Fête annuelle des bénévoles ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le Conseil reconnaît l'importance du bénévolat dans notre communauté et reconnaît son impact positif sur notre économie locale ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le Conseil approuve l'initiative de la mairesse axée sur la communauté et encourage les résidents à participer activement, à s'engager et à collaborer pour le développement d'une communauté prospère et enrichie ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le Conseil soutient l'invitation adressée au député Francis Drouin et la sollicitation du député provincial municipal Stéphane Sarrazin pour leur participation à la Fête annuelle des bénévoles ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le Conseil approuve l'utilisation du financement de bien-être communautaire de la mairesse, fourni par CUPR, pour le financement de la Fête annuelle des bénévoles ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le Conseil demande la création d'un comité ad hoc, composé de membres intéressés de la communauté, afin de planifier, organiser et exécuter la Fête annuelle des bénévoles ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le Conseil reconnaît le dévouement et le travail acharné de notre personnel municipal et assure que l'initiative de la Fête annuelle des bénévoles sera planifiée et réalisée de manière à minimiser toute perturbation de leurs tâches habituelles ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le Conseil travaillera en étroite collaboration avec le comité ad hoc chargé de l'organisation de l'événement pour assurer la coordination et le soutien du personnel municipal, leur permettant de poursuivre leurs tâches essentielles sans contrainte ni charge excessive ;



MUNICIPALITÉ DE
CASSELMAN
MUNICIPALITY

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le Conseil exprime sa gratitude envers notre personnel municipal pour leur engagement envers notre communauté et reconnaît leur contribution à la construction d'une municipalité prospère et enrichie.

Je soussigné(e), certifie être autorisé(e) à soumettre cet avis de motion et que tous les documents et informations à l'appui ont été fournis.

Proposé par :

Geneviève Lajoie, mairesse
Municipalité de Casselman

Secondé par :

Francyn Leblanc, Conseillère municipale
Municipalité de Casselman



NOTICE OF MOTION

Sujet :	Support for the Annual Volunteer Benefit Party
Date de l'avis de Motion : Notice of Motion Date :	7 juin 2023
Date de la réunion: Meeting Date :	13 juin 2023
Proposé par: Proposed by:	Geneviève Lajoie
Appuyé par: Seconded by:	Francyn Leblanc

WHEREAS, volunteerism plays a vital role in fostering community spirit, enhancing social cohesion, and creating a supportive environment for the betterment of our municipality;

WHEREAS, an active and engaged community contributes to the growth and success of local businesses, fostering economic development, and creating a thriving local economy;

WHEREAS, the Mayor, Geneviève Lajoie, has a mandate to initiate a community-first initiative, aiming to bring people together, encourage engagement, and foster collaboration for the development of a thriving and enriched community with a caring and supportive municipal government;

WHEREAS, an Annual Volunteer Benefit Party has been proposed as a means to celebrate the invaluable contributions of volunteers, recognize their efforts, and promote volunteerism within our municipality;

WHEREAS, esteemed Member of Parliament, Francis Drouin, has graciously accepted the invitation to attend the event and distribute certificates to acknowledge the outstanding efforts of volunteers;



WHEREAS, the Municipal Member of Provincial Parliament, Stéphane Sarrazin, has been contacted and invited to participate in the Annual Volunteer Benefit Party;

WHEREAS, the Mayor's Community Wellness Funding provided by the UCPR (United Counties of Prescott Russell) will be utilized to fund the Annual Volunteer Benefit Party;

WHEREAS, in order to ensure effective planning and execution of the event, an ad hoc committee will be established comprising dedicated community members;

THEREFORE, BE IT RESOLVED that the Council of Casselman fully supports the efforts to establish the Annual Volunteer Benefit Party;

FURTHER RESOLVED that the Council acknowledges the importance of volunteerism in our community and recognizes the positive impact it has on our local economy;

FURTHER RESOLVED that the Council endorses the Mayor's community-first initiative and encourages residents to actively participate, engage, and collaborate towards the development of a thriving and enriched community;

FURTHER RESOLVED that the Council supports the invitation extended to Member of Parliament, Francis Drouin, and the outreach made to the Municipal Member of Provincial Parliament, Stéphane Sarrazin, for their involvement in the Annual Volunteer Benefit Party;

FURTHER RESOLVED that the Council approves the utilization of the Mayor's Community Wellness Funding provided by the UCPR for the funding of the Annual Volunteer Benefit Party;

FURTHER RESOLVED that the Council requests the establishment of an ad hoc committee, consisting of interested community members, to plan, organize, and execute the Annual Volunteer Benefit Party.

FURTHER RESOLVED that the Council recognizes the dedication and hard work of our municipal staff and assures that the Annual Volunteer Benefit Party initiative will be planned and executed in a manner that minimizes any disruption to their regular duties;

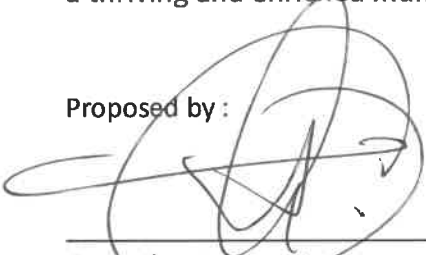


FURTHER RESOLVED that the Council will work closely with the ad hoc committee responsible for organizing the event to ensure coordination and support for municipal staff, allowing them to continue their essential tasks without undue strain or burden;

FURTHER RESOLVED that the Council expresses its gratitude to our municipal staff for their commitment to serving our community and acknowledges their contributions towards building a thriving and enriched municipality.

Proposed by :

Seconded by :



Geneviève Lajoie, Mayor
Municipality of Casselman

Francyn Leblanc, Municipal Councillor
Municipality of Casselman



MUNICIPALITÉ DE
CASSELMAN
MUNICIPALITY

